

# Flash prud'hommes



N°1 décembre 2015



Cher(e)s ami(e)s, bonjour,

Nous vous proposons en cette fin d'année notre premier « flash prud'hommes ».

Ce nouveau format sera pour nous l'occasion de vous informer au fil de l'eau des sujets en cours, sans entrer plus avant

dans les détails. En effet, les ordonnances et décrets sont en cours de réalisation, et nous ne pouvons à ce stade vous donner des informations fiables et pérennes.

Dans les dossiers en cours :

- La fin du groupe de travail avec la DGT sur la désignation des conseillers prud'hommes : après 8 réunions fructueuses où notre voix s'est faite entendre et nos propositions ont été pour la plupart retenues à ce stade, nous attendons maintenant que le projet d'ordonnance passe devant le Conseil supérieur de la prud'homie (CSP) le 13 janvier 2016. Nous vous enverrons un Bref spécial désignation conseillers prud'hommes avec le détail des nouvelles dispositions contenues dans l'ordonnance dans les jours qui suivront le CSP.
- Le travail du groupe de travail interne confédéral sur la désignation des conseillers prud'hommes est lancé : il s'agit pour nous de mettre en place des power point et des documents d'explications sur la réforme pour les mandataires départementaux qui vont contribuer à la désignation des conseillers prud'hommes et de préparer le lancement d'une campagne de communication nationale pour les futur(e)s conseillers et conseillères prud'homales.
- Les décrets d'application de la loi Macron en matière prud'homale sont en cours de rédaction et de rerédaction. En effet, suite au dernier Conseil supérieur de la prud'homie où l'ensemble des partenaires sociaux se sont opposés à certaines mesures du décret d'application de la loi Macron dans son volet prud'homal (la partie concernant le BCO notamment), dont la sortie était prévue le 15 octobre 2015, le Ministère de la Justice a décidé de revoir sa copie. Nous avons envoyé un mail au Ministère de la justice pour

que ledit décret, dans sa nouvelle mouture, passe à nouveau devant le Conseil supérieur de la prud'homie.

- Nous suivons de près également la parution des décrets concernant la formation initiale des conseillers et celui concernant les défenseurs syndicaux. Nous avons d'ores et déjà obtenus d'être associés à la rédaction dudit décret avec la DGT dès la rentrée 2016.
- Notre équipe confédérale est renforcée avec l'arrivée de Virginie Harinck qui sera en charge avec l'équipe actuelle de la mise en musique des dispositions de l'ordonnance sur la désignation des conseillers prud'hommes. Elle fait partie du groupe de travail interne confédéral sur la désignation des conseillers.

Je vous souhaite, avec mon équipe confédérale, salarié(e)s et experts, à toutes et à tous une excellente fin d'année 2015 avec vos familles et de vos ami(e)s. Plus que jamais, restons unis et soudés !

Syndicalement,

**Jean-Michel Pécorini**  
**Secrétaire national**  
**Secteur Développement syndical,**  
**Dialogue social et Unions territoriales**

## Contacts :

**Jean-Michel Pécorini**, secrétaire national secteur Développement syndical, Dialogue social et Unions territoriales :

[jeanmichel.pecorini@cfecgc.fr](mailto:jeanmichel.pecorini@cfecgc.fr)

**Gérard Behar**, expert confédéral Secteur Développement syndical, Titulaire au Conseil supérieur de la prud'homie :

[Gerard.BEHAR@cfecgc.fr](mailto:Gerard.BEHAR@cfecgc.fr)

**Fabrice Richard**, Juriste service Travail, Emploi, Europe, Formation :

[fabrice.richard@cfecgc.fr](mailto:fabrice.richard@cfecgc.fr)

**Virginie Harinck**, chargée de mission Action et Territoires

[virginie.harinck@cfecgc.fr](mailto:virginie.harinck@cfecgc.fr)